

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-570570

63967

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société	
Matricule : 100993		RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : CHADY Hanane		Date de naissance : 19/04/1976	
Adresse : 19 lot Al Moudaw Hay Chifa		Tél. : 0661487914	
		Total des frais engagés : 1000 Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Dr. CHAOUI Salah Eddin 444, Av Mokhtar Soussi (Ex. Av. B) Hay Al Masjir Casablanca Tel. : 05 22 29 16 56	
Date de consultation : 21/02/2021	
Nom et prénom du malade : SADY El Moudi	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Pharyngite + catarrhe	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

Le : 18/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Créditif	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/02/2021	G		15000	INP : 091140378

EXÉCUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Fourrier	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE EL MESJID SIDI CHRAIBI Mohamed</b> 445, Bd. Mohktar Soussi Ex. Bd. "B" Date Hay El Mesjid - Casablanca Tel : 05.22.28.01.62	<b>(EX. B)</b> <b>Tel : 05.22.28.12.12</b> <b>235.50</b>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	
.....						.....	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur CHAOUI SALAH-EDDINE

ECHOGRAPHIE GENERALE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

MEDECINE GENERALE

EXPERT PRES LES TRIBUNAUX

الدكتور الشاوي صالح الدين

حاصل على شهادة الفحص بالصدى

من كلية الطب بباريس

الطب العام

خبير محقق لدى المحاكم

Casablanca, le

07/02/21

الدار البيضاء، في

SAAD مل مل

18.58

Doktor

10200 (AS)

17 x 24

PHARMACIE EL MESJID SARL

CHAIABI Mohamed  
445, Bd. Mokhtar Soussi (Ex. Bd. "B")  
Hay El Mesjid - Casablanca  
Tél : 05.22.21.62

LOT 201962 21  
EXP 08 22  
PPV 102.00 DH

2 Plasticis

(900) (AS)

17 x 24

445, Bd. Mokhtar Soussi (Ex. Bd. "B")  
Hay El Mesjid - Casablanca  
Tél : 05.22.21.62

LOT 201962 21  
EXP 08 22  
PPV 102.00 DH

3 Aktaleus

3900 (AS)

17 x 24

445, Bd. Mokhtar Soussi (Ex. Bd. "B")  
Hay El Mesjid - Casablanca  
Tél : 05.22.21.62

LOT 201962 21  
EXP 08 22  
PPV 102.00 DH

4 INDUCTOR

3150 (AS)

17 x 24

445, Bd. Mokhtar Soussi (Ex. Bd. "B")  
Hay El Mesjid - Casablanca  
Tél : 05.22.21.62

LOT 201962 21  
EXP 08 22  
PPV 102.00 DH

5 2350

17 x 24

445, Bd. Mokhtar Soussi (Ex. Bd. "B")  
Hay El Mesjid - Casablanca  
Tél : 05.22.21.62

LOT 201962 21  
EXP 08 22  
PPV 102.00 DH

447، شارع المختار الشاوني (مسجد السنّة) فوق صيدلية المسجد - الدار البيضاء

447, Bd. B - Avenue Mokhtar Soussi (Mosquée Souna) Au Dessus Phar. Al Masjid

Casablanca - Tél : 0522 28 16 56

الهاتف : 0522 28 16 56

~~LOT:~~

~~PER:~~

~~PPV:~~

35,90

**Flacon de 250 ml**  
**de suspension**